Image not found or type unknown

Location à plusieurs locataires

Par **poulhes**, le **26/09/2011** à **10:09**

Je voudrais louer un appartement à deux personnes qui veulent y vivre en "colocation"
Il s'agit d'un appartement résultant de la "réunion" d'un deux pièces + un trois pièces qui se prête assez bien à cela, il n'est pas meublé
Quelles précaucions à prendre ?
Bail normal avec deux signatures? , pour différentes raisons je préférerai ne faire qu'un seul bail est-ce possible ?
D'avance merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés